

**Objectif :** L'objectif de cette formation diplômante est d'obtenir les compétences professionnelles en vue d'un emploi d'ouvrier paysagiste qualifié en jardins et espaces verts. L'ouvrier paysagiste sera en capacité de réaliser les travaux d'entretien et de création d'un espace paysager en suivant les directives du chef d'équipe, d'utiliser et entretenir le matériel dans le respect des règles de sécurité.

Cette formation de niveau 3 permet l'acquisition des qualifications nécessaires aux activités sur le terrain : préparation et enrichissement du sol, plantation d'arbres, arbustes, réalisation de massifs, engazonnement des parcelles, entretien des terrains et espaces verts, réalisation de petite maçonnerie,.... dans le secteur privé, pour des entreprises paysagistes de tailles diverses et dans le secteur public, pour les services « espaces verts » des villes et collectivités territoriales.

**➤ Le contenu de la Formation :**

Cette formation est organisée autour de modules généraux, techniques et professionnels :

**• Modules Généraux :**

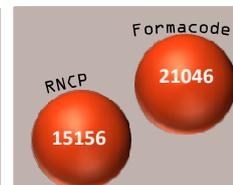
- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- Mobiliser des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et la santé humaine dans une perspective de développement durable.

**• Modules professionnels :**

- Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager – Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers
- Appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles – prévenir les risques et préserver la santé humaine

**• Modules techniques :**

- Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager
- Utiliser les engins de transport et de terrassement
- Tailler des arbres fruitiers en région méditerranéenne
- Entretien des espaces boisés en toute sécurité dans le respect de la réglementation de la DFCI



**Dates prévisionnelles :**  
De Octobre 2023 à Mai 2024

**Public :** Salarié et demandeur d'emploi

**Prérequis :**

- Capacité à travailler en plein air, en équipe,
- Avoir une bonne condition physique,
- Etre autonome et mobile pour la formation en entreprise
- Maitrise des savoirs de base

**Conditions d'accès :**

- Dossier de demande de formation
- Information collective, entretien et test de positionnement

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Salles de formation et espace de vie accessible aux personnes à mobilité réduite. Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien par notre Référent Handicap.

**Tarif : Financement et rémunération, merci de nous consulter afin que nous puissions répondre à votre demande.**

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	DÉROULEMENT ET MÉTHODES	SUIVI ET ÉVALUATION	CERTIFICATION ET EMPLOI
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Référent Expert dans le secteur</li> <li>▪ Cours théoriques en salle de formation</li> <li>▪ Travaux pratiques sur les parcelles dédiées à la formation au sein du centre</li> <li>▪ Journées d'échange avec des professionnels</li> <li>▪ Atelier de découverte professionnelle et visites d'entreprises</li> <li>▪ Stage en entreprise</li> <li>▪ Mise à disposition de PC connectés, vidéoprojecteur</li> </ul>	<p>Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un <b>accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires</b> à la réussite du diplôme visé.</p> <p>Un <b>Référent Expert</b> dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.</p>	<p><b>Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis</b> est réalisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le <b>Référent Expert</b> pour la formation en centre</li> <li>▪ le <b>Tuteur</b> pour la période de formation en entreprise</li> </ul> <p><b>Equivalences et passerelles :</b> la passerelle vers un BP Aménagement paysager. Pour acquérir des compétences complémentaires et spécifiques après la formation des Certificats de spécialisation.</p>	<p><b>Validation du parcours de formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Attestation de fin de formation</li> <li>➔ Diplôme</li> </ul> <p>Accompagnement renforcé par l'équipe pédagogique pour validation des UC. La validité des UC est de 5 ans.</p> <p><b>Emplois accessibles :</b> Jardinier d'espaces verts, aide paysagiste, ouvrier paysagiste</p>